

Genève se dote d'un plan d'aménagement du territoire qui «change tout»

STRATÉGIE Le nouveau plan directeur communal a été validé aussi bien par le Conseil d'Etat que par le Conseil municipal de la ville de Genève. Il représente une refonte totale de l'aménagement urbain

YVAN PIERRI

Genève entre de plain-pied dans la transition écologique. Alors que les Transports publics genevois annonçaient en juin dernier vouloir renouveler leur flotte de bus afin de passer au tout-électrique d'ici à 2030, le Conseil d'Etat validait sans réserve la révision du plan directeur communal (PDCom). Un exercice qui intervient tous les quinze ans. Ambitieux, ce nouveau plan d'aménagement appelé «Genève 2024» consiste à intégrer les objectifs de la stratégie climatique de la municipalité publiée en février 2022. Il succède à «Genève 2020», un plan conçu entre 2003 et 2008 qui était surtout axé sur la construction de nouveaux logements. «Nous avons revu notre stratégie d'aménagement et ça change tout», souffle Albane Ferraris, cheffe du Service d'urbanisme de la ville de Genève.

«Régénérer» plutôt que densifier

Ce nouveau PDCom a en effet pour ambition de répondre à «l'urgence climatique, la crise du logement et l'urgence sociale»; soit concevoir une ville prête à accueillir les nouvelles personnes qui s'installeront à Genève tout en pensant à la nature et à la biodiversité en amont de la construction. Les autorités espèrent ainsi réduire d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre

de 60% et la consommation d'énergie de 30%. Des objectifs qui s'inscrivent dans la stratégie climatique à long terme du Conseil fédéral, visant l'objectif du zéro net d'ici à 2050. «Ça complexifie la tâche, mais ça la rend d'autant plus passionnante», ajoute Albane Ferraris.

Il s'agit pour l'urbanisme genevois de «travailler sur l'existant.» Le dernier plan avait achevé de planifier la quasi-totalité de la «zone de développement», espace réservé à l'extension urbaine de Genève depuis 1957. Cela ne représente toutefois que 10 000 loge-

garis. «C'est un paradigme de la régénération. Il remplace celui de la densification qu'on a longtemps suivi.» Concrètement, les préavis aux autorisations de construire sont délivrés par le Service d'urbanisme en suivant les principes du PDCom. Certains projets phares sont par ailleurs en passe de se concrétiser, comme le réaménagement de la gare Cornavin. Parmi les «projets d'envergure», on peut citer la démolition puis la reconstruction du Centre sportif du Bout-du-Monde qui accueillera un bassin couvert de 50 mètres et un skatepark intérieur.

«Une consultation citoyenne très large»

Trois ans de travail ont été nécessaires à la réalisation de ce PDCom, soit «très peu de temps», indique la cheffe de l'urbanisme. Le plan s'est construit avec le concours de la population genevoise. «Le Conseil administratif souhaitait une consultation citoyenne très large en amont», précise encore la cheffe de l'urbanisme. Les Genevois étaient par exemple invités à déposer leurs photographies, commentaires et suggestions sur une plateforme dédiée.

Les services de l'Etat ont organisé des ateliers ou des marches, en allant directement à la rencontre des Genevois lors des grands rassemblements. «L'idée était de toucher un maximum de monde», explique Albane Ferraris. Enfin, le plan a été présenté lors d'une consultation publique ayant attiré 3000 personnes. «Au-delà de ce qu'on avait imaginé.» Genève devrait donc garder la même façade, mais changera drastiquement de structure. ■

Les autorités espèrent réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60%

ments, soit la moitié des nouveaux arrivants annoncés par les projections à l'horizon 2040. L'enjeu sera donc de repenser l'espace urbain en évitant de détruire les bâtiments existants, ce qui implique souvent des logements plus chers et contribue à «gentrifier les quartiers». Eviter la destruction permet aussi de préserver l'environnement urbain duquel les habitants sont familiers.

Le Service d'urbanisme prévoit également d'accompagner et de soutenir les projets de logements accessibles. «La condition sine qua non est que tout projet implique une amélioration qualitative, au moins à l'échelle de l'ilot, si ce n'est du quartier», précise Albane Fer-